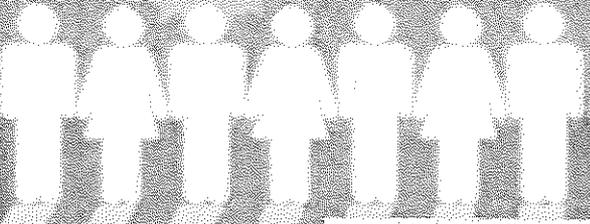


La participation des habitants, Oui mais...

Restitution du débat
du 27 Novembre 2009

et pistes de réflexions...



vendredi 27 novembre 2009
L'après du SYNDICAT
des Centres Sociaux
et Socioculturels de Vendée
18h30 - 19h00

Quels sont les effets et enjeux de la loi
de Modernisation de l'Action Sociale (MAS) ?
Opportunités des démarches participatives favorisant le développement local ?

**LA PARTICIPATION DES HABITANTS
OUI MAIS...!**

La loi de Modernisation de l'Action Sociale (MAS) a été adoptée le 27 juillet 2009. Elle vise à améliorer la participation des habitants à la vie de leur territoire. Mais, comment faire ? Quels sont les enjeux de cette participation ? Quels sont les effets de la loi ?

Centre Social et Socioculturel de Vendée



Fédération des centres sociaux et socioculturels de Vendée
13 Rue de la République
85000 LA ROCHE SUR YON
02.51.08.96.92 - federation.csx85@wanadoo.fr



La participation des habitants ...

Si cette expression est souvent utilisée, force est de constater que sa définition reste très imprécise ou fluctuante, suivant qui en parle, des élus, des représentants d'institutions, des acteurs associatifs, des habitants eux-mêmes. S'agit-il d'une information donnée aux habitants d'un quartier, d'une participation financière ou matérielle de ceux-ci à un projet spécifique, d'un recueil d'avis ou d'un référendum local, d'un processus de concertation, d'un mouvement de revendication d'habitants sur un territoire donné, d'un engagement associatif... ? La participation est-elle innée, est-elle instrumentalisée, doit-elle être suscitée... ? Ne doit-elle être abordée que sous l'angle technique ou au contraire dans une dimension politique ?

Depuis quelques années, il existe un caractère quasi incantatoire de la participation, prônée par les pouvoirs publics en particulier dans la politique de la ville, revendiquée par les associations dès lors que des bénévoles sont présents, comme si elle justifiait et légitimait les décisions prises. Vraie démarche participative ou alibi démocratique ?

De nombreuses définitions existent, plus ou moins complexes. Dans un rapport de Avril 2003 sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain et à l'attention du ministre d'alors, délégué à la ville et à la rénovation urbaine, Zair Kedadouche définit la participation des habitants comme « *un ensemble d'actions organisées et finalisées, dans le but d'associer les personnes les plus directement concernées à la conception et la réalisation d'un projet complexe* ». Il précise ensuite que toutes les définitions visent en tout cas à signifier, que « *la participation des habitants doit constituer un processus allant de l'information préalable à la concertation et la prise de décision, voire même à l'évaluation* ».

Etymologie de "participation"

Du latin « particeps » signifiant « qui prend part ».

Définition de "participation"

Petit Larousse

S'associer, prendre part à quelque chose

Lexilogos

Dans le domaine politique, social et de la vie associative : intervention dans les discussions et les décisions touchant l'organisation, la politique générale et l'avenir d'une communauté.

De fait, quand on parle de la participation, on a effectivement souvent tendance à penser à celle des habitants dans les opérations de développement social urbain, dans les conseils de quartier, dans les fonds de participation des habitants.... Mais récemment, une nouvelle loi est venue bousculer encore plus cette notion de la participation et brouiller les clés de compréhension. Il s'agit de la loi du 2 Janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale. Celle-ci avait pour objectif essentiel de réformer les deux lois de 1975, l'une concernant les personnes handicapées, et l'autre relative aux institutions sociales et médico-sociales, qui accueillent des enfants et des familles en difficulté, des personnes handicapées, des personnes âgées, ainsi que des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Au vu des insuffisances qui avaient été repérées concernant les droits de ces personnes, et constatant une offre non satisfaisante ainsi qu'une absence de partenariat organisé,



la loi du 2 Janvier 2002 a voulu mieux articuler l'action sociale et médico-sociale par une diversification de l'offre et par la promotion du droit des usagers.

Ce qui était depuis longtemps une évidence pour les centres sociaux et socio-culturels, ainsi que pour les acteurs de l'éducation populaire, est devenu une injonction législative. Sauf que celle-ci avait surtout pour objectif de mobiliser les structures d'accueil sur une meilleure considération des usagers au sein de leurs établissements.

**Loi du 2 Janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale.
Article 1**

L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en oeuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1.

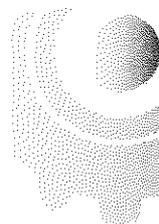
L'action sociale et médico-sociale est conduite dans le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains avec l'objectif de répondre de façon adaptée aux besoins de chacun d'entre eux et en leur garantissant un accès équitable sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, dans les centres sociaux et socio-culturels, comment concevons-nous donc cette question de la participation des habitants, comment la définissons-nous... ? et surtout comment la faisons-nous vivre ?

Dans notre réseau fédéré des centres sociaux et socio-culturels de Vendée, depuis le début de l'année 2009, nous nous interrogeons sur la primauté du projet social, porté par les habitants du quartier, de la commune. Soucieux d'investiguer plus profondément cette question, nous avons commencé à effectuer un certain nombre de constats :

- Un moindre engagement des bénévoles sur des postes à responsabilité.
- Des « bonnes volontés » qui ne sont pas prises en compte ou suffisamment valorisées.
- Le sentiment que des espaces organisés d'expression des habitants, à l'image des centres sociaux et socio-culturels, sont parfois perçus comme des lieux de contre pouvoir.
- L'impression que ces structures ne sont pas toujours prises en compte dans leurs compétences et leurs capacités à assurer de la veille et à être innovants.
- Le décalage entre le principe de la participation et la réalité de la participation.
- L'injonction paradoxale à vouloir faire participer des personnes qui ne le souhaitent pas toujours

Aussi, en préparant cette journée, nous avons pour objectif de réaffirmer le cœur de métier des centres sociaux, tel qu'il est exprimé dans les circulaires de la CNAF et affirmé dans la charte de la Fédération des Centres Sociaux de France. Nous



souhaitons que soit garantie et reconnue la dimension souveraine de la participation des habitants dans la définition des besoins d'un territoire de vie, dans la recherche de solutions et leur mise en œuvre. Et dans le même temps, nous avons la volonté de redéfinir l'utilité sociale des associations et des groupes d'habitants avec leur expertise et leurs capacités d'innovation.

Lorsqu'un seul homme rêve, ce n'est qu'un rêve. Mais si beaucoup d'hommes rêvent ensemble, c'est le début d'une nouvelle réalité.

F. Hundertwaser

Mais nous savons aussi que la participation ne s'apprend pas. Elle se vit et s'exerce au quotidien. De même, il n'y a pas de modèle unique de la participation des habitants. Dans chaque centre social ou socio-culturel, ce sont les acteurs locaux qui construisent leur propre modèle, en s'enrichissant néanmoins des expériences des uns et des autres. C'est pourquoi, il nous a semblé important de réfléchir ensemble sur les points suivants :

- La définition des différents niveaux de participation.
- La recherche de passerelles pour permettre la progression entre ces niveaux identifiés.
- L'amorce de la construction d'un parcours associatif du bénévole

Parler de participation des habitants, (et si on considère déjà qu'il faut donner un coup de pouce aux habitants pour participer...) c'est également évoquer les différentes manières de mobiliser les personnes et de favoriser leur expression. C'est donc, en fonction de l'objectif attendu, proposer des méthodes d'animation adaptées au public, à son nombre, à sa diversité ou non... Aussi, pour cette journée, considérant qu'il fallait expérimenter en même temps que réfléchir, nous avons opté pour une forme d'animation spécifique, la méthode « abaque », issue du compteur chinois à boules. Cette méthode permet de dégager rapidement des grandes orientations, à partir des propositions formulées :

- *Un carton rouge : je ne suis pas d'accord*
- *Un carton orange : je ne sais pas ou j'hésite*
- *Un carton vert : je suis d'accord*

Pour cette restitution, nous avons souhaité bien évidemment retraduire les tableaux synthétiques élaborés durant notre réunion, en les assortissant de commentaires. Mais nous avons également voulu amorcer des pistes de réflexion en apportant des liens vers quelques notions théoriques ou vers des références bibliographiques.



Introduction

M. Jean-Charles Guilbaud

Président de la CAF de Vendée

Je suis à la fois heureux et honoré d'introduire cet après-midi débat autour de la "participation des habitants".

Vous me permettrez d'y voir la reconnaissance d'une Institution, la Caisse d'allocations familiales qui connaît bien la famille, dans sa diversité, sa mouvance, ses aléas et les problématiques et dont la mission sociale est au cœur de ses préoccupations.

Ce n'est pas à vous que je l'apprendrai : l'une des finalités des centres sociaux est de développer la dynamique territoriale.

Le centre social, vous le savez aussi, est défini en référence aux 4 critères suivants :

- un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, activités et services à finalité sociale,
- un équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle : lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux,
- un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte les demandes et les initiatives des habitants et favorise le développement de la vie associative,
- un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices : compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Le projet social qui est un projet d'animation globale formalise l'ensemble des actions qui aideront les habitants à mieux vivre dans leur environnement et favoriseront le développement de leurs compétences sociales.

Selon l'observatoire des centres sociaux, le premier axe prioritaire, cité par 82 % des centres sociaux est le renforcement du lien social et l'amélioration du "vivre ensemble".

La Cnaf et les Caf ont toujours affirmé la participation des habitants et le partenariat, composantes obligatoires mais partielles du développement social local, comme principes fondamentaux de leur action sociale.

- Celle-ci se traduit sur le territoire de compétence de chaque Caf suivant deux modalités complémentaires :
- des interventions visant à créer, accompagner, voire gérer des structures et des équipements concernant l'accueil des jeunes enfants, les vacances, le temps libre, les centres sociaux, etc....



- des interventions tournées davantage vers l'accompagnement et la conduite de projets individuels ou collectifs avec les populations, afin de rétablir ou consolider le lien social.

Faire le choix du développement social local comme finalité institutionnelle, c'est faire le choix d'une action sociale décentralisée où la logique du besoin (équité) l'emporte sur la logique du droit (égalité).

Se pose alors la question de la participation des habitants, la démocratie participative et celle du partenariat.

Il y a ceux qui considèrent que la participation des habitants relève du mythe et de l'incantation, pour ne pas dire tout simplement de l'illusion.

Il s'agirait tout au plus d'un processus représentatif très éloigné d'un processus participatif.

A cela, plusieurs raisons : les habitants n'ont pas été éduqués pour participer.

Dans l'ensemble, on leur apprend surtout à être des assistés et des consommateurs, pas des citoyens responsables.

Ils sont plus consommateurs qu'acteurs. Ils consomment des loisirs, de l'animation, de l'atelier... Bref, ce sont des consommateurs mais pas des acteurs de leur quartier.

La démocratie participative irait à contre-courant des mentalités : ce n'est pas une démarche naturelle... la preuve, il faut sans cesse motiver les gens.

Sans compter ceux qui craignent d'être manipulés, car ils ont perdu confiance et sont persuadés que quoi qu'ils fassent leur avis ne comptera pas...

Vous l'aurez compris, cette version pessimiste, qu'il ne faut cependant pas ignorer, n'est pas mienne et je préfère m'interroger : comment passer de la simple consultation à l'implication des habitants, c'est à dire un véritable pouvoir qui suppose l'accès au processus de décision et un savoir - faire pour l'influencer, qui permet aux habitants d'être véritablement partie prenante ? Tout est dans la manière d'opérer.

Les habitants sont tout à fait à même de traiter les priorités et de les hiérarchiser.

Interrogez-les : ils exprimeront rarement un cahier de doléances. Ils pratiquent beaucoup l'autorégulation, se demandant si chaque suggestion est bien prioritaire. Sollicitez-les sur ce qui suscite chez eux du plaisir et du désir et non sur leurs difficultés et les réponses...seront différentes. Il faut que nous les aidions à s'exprimer et aussi que nous sachions prendre en compte ce qu'ils disent. Car le problème existe ou se focalise souvent sur les publics en difficultés, mais il est fondamental de développer la mixité des opinions.

La dynamique de l'intervention sociale où nous nous trouvons dorénavant place l'usager au cœur des dispositifs d'élaboration de projets.

La conséquence de ce changement de point de vue, au regard de la logique de l'assistance, est que nous devons tous travailler ensemble.

Il nous faut donc penser l'action en terme de partage dans l'élaboration d'un projet, qu'il soit collectif ou individuel.



Les usagers, acteurs à part entière, ont besoin de l'intervention de professionnels de formation et d'horizon divers ainsi que de la présence des bénévoles.

Je ne remets pas en cause la professionnalisation des travailleurs sociaux : ils exercent un métier qui ne s'improvise pas, mais le monde associatif, les bénévoles ont un rôle à jouer.

Le travailleur social en s'ouvrant aux autres professionnels et en maintenant un rapport de travail avec les bénévoles pourra ainsi mieux répondre aux besoins des usagers.

Et puis, sur le terrain, il y a les associations qui occupent une place privilégiée pour repérer les signaux d'alerte et qui accomplissent un travail de médiation entre les collectivités publiques et les citoyens.

En effet, les associations sont des "têtes chercheuses" et des aires d'essai. Elles ont une aptitude vérifiée à faire la différence en termes de repérage et de propositions, entre le "sur-mesure" et le "prêt à porter", c'est-à-dire la capacité d'apporter des réponses personnalisées : elles savent transformer les murmures en paroles intelligibles, elles ont contribué à faire comprendre et à mettre en œuvre la nature et l'utilité des solidarités de proximité.

Je le disais au début de mon propos, pour 82 % des centres sociaux, le premier axe prioritaire est le renforcement du lien social. Le lien social, ce n'est pas visible à l'œil nu. C'est une réalité intégrée dans une vie de voisinage, de rencontres et d'échanges, dans une vie de petits riens qui forment un grand tout.

En fait, on ne voit le lien social que quand il disparaît.

Imaginez aujourd'hui, dans le contexte de crise, où l'on assiste à la montée des égoïsmes, du repli sur soi... si les maisons de quartier de la Roche sur Yon, pour ne prendre qu'un exemple, n'existaient pas...

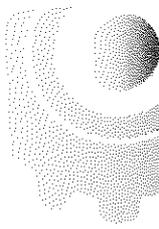
La participation des habitants, le partenariat, c'est une affaire de lien, de l'acceptation de l'autre et de rencontres des différences.

Construire de la socialisation : Centre social, créer du lien, améliorer le vivre ensemble, faire rimer quartiers et convivialité, pédagogie de la participation :

- l'authenticité plutôt que de la stratégie,
- la transparence plutôt que l'enfermement dans les fonctions,
- la coopération plutôt que la concurrence,
- l'innovation plutôt que la routine,
- l'implication plutôt que le respect des règles,
- la référence à la morale plutôt que la procédure,
- la référence au civisme participatif plutôt qu'aux droits civiques,
- la démocratie directe plutôt que la démocratie représentative.

S'appuyer sur un projet social rencontre, partage de pouvoir et de responsabilité, confrontation d'éthique, débat contradictoire et construction de valeurs et questionnement de sens.

Il réclame de l'engagement et de l'idéal, parce que le sens et le social sont forcément affaire de politique et d'idéal.



Restitution du débat

La salle a plutôt défini la participation par ses actes. En effet, on trouve beaucoup de verbes d'action et d'exemples d'investissement en termes d'activités.

La participation des habitants – Vendredi 27 Novembre 2009

Existe-t-il des niveaux ? 1ère approche

Comment « capter » les gens ?	<u>Participatif</u>
Respecter les niveaux différents	Habitant, non participant
Élaborer des projets	Habitant consulté
Est-ce que l'habitant décide ? Ou est ce qu'il propose ?	Habitant adhérent sur valeurs Adhérent militant
Qui décide de l'embauche d'un salarié ?	Habitant consommateur, usager, utilisateur
Qui décide d'un projet du Centre Social ?	<u>Bénévolat</u>
Qui décide du budget ?	Bénévole qui agit, Bénévole qui réfléchit, Bénévole qui décide Bénévole qui co-décide Bénévole qui co-construit Responsable

Fédération des centres sociaux de Vendée - 2010

La participation est-elle innée ?

Cette première approche autour du terme de « participation » nous engage à être prudents sur la définition de ses niveaux. A l'analyse des propos, nous constatons qu'il n'y a pas de niveau inférieur ou supérieur mais plutôt des espaces où la personne peut entrer et sortir selon le contexte de sa vie du moment, ses envies, ou ses attentes.

Globalement, les participants, par leur attitude, nous ont donné l'impression que participer relevait d'une pratique naturelle.

- *Or dans un rapport collectif de 1990, pour la Direction Interministérielle à la Ville (D.I.V.), les auteurs nous affirment, que la participation en soi n'est pas un phénomène spontané.*

Il nous faut, donc, interroger la nature innée de la participation. D'ailleurs, nous distinguons la participation volontaire des citoyens, de celle souhaitée :

Par la loi,

- *La thématique de l'expression et de la participation des usagers répond à l'une des priorités de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, qui a réaffirmé la place et les droits des usagers¹.*

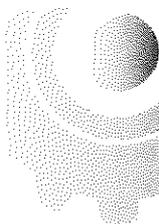
Par les élus politiques,

- *Voir les concepts de démocratie participative : conseils de quartier, enveloppes de quartier, conseil municipal des jeunes, conseil des sages,...*

Par les institutions et le monde associatif

- *Voir les concepts de développement social local, empowerment, l'usager au cœur du projet, l'habitant au cœur du projet...*

¹ Voir expressions et participation des usagers - ANESM



Existe-t-il des niveaux de participation ?

Lors de notre débat, nous avons délimité plusieurs niveaux de participation ou du moins plusieurs espaces de participation, qui diffèrent selon la place et l'investissement des individus dans l'association.

- *Voir un exemple de classification : la théorie de J.M. Stébé (1995) qui distingue quatre niveaux de participation selon le critère de l'engagement ou de l'implication des habitants dans les actions de « réhabilitation urbaine » :*
 - *la participation-information, qui vise simplement, par différents moyens (réunions de quartier, brochure municipale, publicité) à informer les habitants sur les projets mis en œuvre en leur faveur ;*
 - *la participation-consultation, qui vise directement (réunions de quartier) ou indirectement (sondages) à recueillir, auprès des habitants, les "propositions, avis ou suggestions" sur tel ou tel projet ;*
 - *la participation-animation, qui consiste en la délégation de responsabilités aux citoyens dans le cadre du mouvement associatif et des équipements socioculturels et sportifs du quartier exclusivement ;*
 - *-enfin, la participation directe, où tous les habitants sont reconnus comme des partenaires potentiels.*

- *C'est en 1999, que le magazine Territoire a approfondi ces notions de niveaux, sous formes de procédures, en proposant une classification notamment dans le cadre des politiques publiques : L'information – la consultation – La concertation – la participation – la coproduction – la codécision – la cogestion. D'autres échelles peuvent aussi nous indiquer une graduation dans les niveaux de participation comme celle de Sherry R. Arnstein.*

Cet apport théorique doit nous permettre de mieux cerner les méthodes à envisager selon le niveau de participation que nous recherchons.

La participation des habitants – Vendredi 27 Novembre 2009

Existe-t-il des niveaux ?

Habitant

Acteur potentiel à part entière
Habitant qui a des attentes, qui peut l'exprimer ou non
Habitant consulté

Usager du centre social

Habitant consommateur, usager, utilisateur

Bénévole

Bénévole qui agit,
Bénévole qui réfléchit,
Bénévole qui décide
Bénévole qui co-décide
Bénévole qui co-construit
Bénévole qui est en veille

Responsable

Responsable d'une tâche
Responsable du projet social
Responsable de soi ou du projet collectif ?

Militant du centre social

*Qui adhère aux valeurs et non aux services
Notion politique, éducation populaire...*

Fédération des centres sociaux de Vendée - 2010



Existe-t-il des niveaux de participation ?

Notre première approche s'est attachée à différencier la participation, du bénévolat. Dans la suite du débat, nous avons approfondi les différents profils de participants, suivant leurs fonctions ou leurs responsabilités.

La notion d'habitant-acteur est affirmée comme une vraie ressource des territoires. En effet, même si nous ne touchons pas les personnes, elles n'en sont pas moins des acteurs potentiels.

- *Ainsi, nous pouvons constater une séparation entre les habitants d'un côté et les bénévoles de l'autre. Ce qui nous pousse à considérer d'un côté l'aspect individuel et de l'autre l'aspect collectif de celui-ci. Ainsi, la question se pose d'un premier cheminement entre l'individuel et le collectif, entre l'individualisme et le collectif. Dans un essai de François de Singly, nous pouvons approcher une conception originale de l'individualisme non comme un argument au service de la consommation mais comme une conception de l'être humain comme individu à part entière².*

Le deuxième niveau déterminé revient aux usagers avec une question principale : Usagers valeurs ou consommation ?

Approcher des notions plus sensibles comme la notion de militantisme ou d'engagement. L'engagement est une notion plus adaptée, mais elle révèle une notion de devoir, ou la défense d'une cause, qui n'est pas interprétée de la même manière par l'ensemble des personnes présentes.

Lors du débat, nous avons eu des difficultés à situer la notion de militantisme et sa place dans les niveaux :

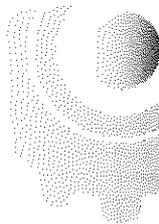
- Est-on militant en défendant et revendiquant des valeurs ?
- Est-on militant en s'investissant dans le fonctionnement de l'association ?
- Est-on militant en prenant une carte d'adhésion ?

Face à ce constat, il est nécessaire de mieux préciser les notions de militance et d'engagement

- *Par exemple, dans l'ouvrage « Pourquoi s'engager ? »³, il est confirmé que le militantisme n'est plus adapté au mouvement de notre société. Le militant est défini comme un individu qui cherche par l'action à faire triompher ses idées, ses opinions, qui défend activement une cause, une personne. De plus, la notion inclut une part de sacrifice (de temps, d'investissement,...) qui n'est plus d'actualité.*

² L'individualisme est un humanisme – François de Singly – Edition de l'aube - 2005

³ Pourquoi s'engager ? Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd – Edition Payot 2005



Freins et moteurs concernant les usagers

La participation des habitants – Vendredi 27 Novembre 2009

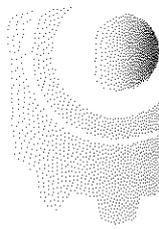
Les usagers – Freins et moteurs de la participation

<i>MOYENS</i>	<i>FREINS</i>	<i>DECLENCHEURS</i>
L'accueil physique Espaces de réflexion sur des thématiques Des usagers référents Le café dans le hall d'accueil Aller au-delà de l'activité en proposant des actions nouvelles en lien avec l'activité La participation des associations La synergie inter-associative Offre d'un an d'adhésion	Le territoire géographique d'intervention du CS	<u>L'importance de la notion de l'accueil</u> Le soutien par des professionnels auprès de personnes en difficulté La mise en confiance des personnes La valorisation des personnes Du parrainage Avoir un lieu d'accueil convivial L'écoute L'échange

Fédération des centres sociaux de Vendée - 2010

L'accueil reste un élément essentiel des centres sociaux dans l'approche des usagers et des publics. Mais cette fonction a suscité des échanges autour de sa conception, de sa finalité et de la mission intrinsèque des centres. Aujourd'hui, la notion d'accueil renvoie aussi à la volonté exprimée dans les projets sociaux et à la mission d'éducation populaire engagée par les structures. Peut-être cette discussion nous renvoie-t-elle au sens : les centres sociaux sont-ils des structures d'animation locale ou offrent-ils des possibilités d'émancipation et donc de développement social local. Néanmoins, l'accueil n'est que le premier pas vers un accompagnement plus fin des personnes comme le parrainage, la rencontre avec des bénévoles, ou un approfondissement du projet social.

Considérer le public accueilli comme un simple consommateur ne serait pas suffisant dans notre approche du mieux vivre ensemble. Comment conserver une attractivité par les activités tout en favorisant l'épanouissement et la conscientisation d'un pouvoir d'agir sur notre société ?



Freins et moteurs concernant les bénévoles

La participation des habitants – Vendredi 27 Novembre 2009

Les bénévoles – Freins et moteurs de la participation

<i>MOYENS</i>	<i>FREINS</i>	<i>DECLENCHEURS</i>
Des commissions	L'envie de pouvoir ?	La valorisation des personnes : mettre en avant les capacités, les convictions <ul style="list-style-type: none">• Les médailles• Un temps spécifique pour remercier les bénévoles La considération des expressions L'information L'accompagnement <ul style="list-style-type: none">• Le parrainage• S'appuyer sur les réseaux sociaux des personnes Des espaces de rencontre entre bénévoles et administrateurs

Fédération des centres sociaux de Vendée - 2010

Pour ce qui concerne les bénévoles, nous pouvons identifier certains moteurs qui sont d'ailleurs en corrélation avec les motivations exprimées par les participants :

- « Rendre à la société »
- « Donner du temps et du savoir »
- « Se rendre utile »
- « Participer à la solidarité »
- « Avoir une aura, exister »

Ces éléments ont suscité de l'intérêt dans l'assemblée, car ils identifient aussi la notion de contre-don attendu par les bénévoles, représentée essentiellement par la valorisation de la personne, de son investissement, de ses compétences, etc..

- *Essai sur le don (1924) de Marcel Mauss, qui parle de la triple obligation : celle de donner, celle de recevoir et celle de rendre le présent*

Le principal frein dans cette catégorie est caractérisé par la déviance d'une motivation plus personnelle que collective : le pouvoir. En effet, avoir un poste à responsabilité dans une association surtout d'envergure, donne une certaine assise et place les personnes dans des systèmes d'acteurs, qui engendrent des notions de pouvoir. D'ailleurs, le tissu associatif est souvent considéré comme un des tremplins de l'investissement politique.

Dans les moyens utilisés pour offrir un espace aux bénévoles, il n'est ressorti que les commissions ou les rencontres avec les administrateurs. Nous y constatons le côté conventionnel de nos méthodes. Peut-être devons nous davantage travailler à des méthodes innovantes en terme d'actions fédératrices et de liens entre les différents profils.



Freins et moteurs concernant les administrateurs

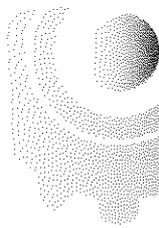
La participation des habitants – Vendredi 27 Novembre 2009

Les bénévoles – Freins et moteurs de la participation

<i>MOYENS</i>	<i>FREINS</i>	<i>DECLENCHEURS</i>
La présentation de l'association et de son fonctionnement à chaque AG	Le temps et le nombre de réunions	La connaissance du CS
La formation des administrateurs : donner des clés de compréhension ...	La multifonction des administrateurs	Etre sur qu'on a un poids sur les décisions
La cooptation	Avoir le sentiment qu'on n'est pas capable	La reconnaissance officielle
Mettre en valeur le rapport moral en complément du rapport d'activités	Etre obligé de s'investir	La valorisation de l'estime de soi
	L'image renvoyée par les administrateurs	Etre clair sur le mandat
	Est-ce que les administrateurs renvoient une image. Est-ce qu'ils sont repérés ?	Développer l'attractivité du CA
	La difficulté à partager le pouvoir	
	« Recruter » des bénévoles ?	
	Déjà appel au secours	

Fédération des centres sociaux de Vendée - 2010

Au niveau des administrateurs, le constat était plus alarmiste : faible implication, peu de volontaires, des CA excluant, des caractères parfois difficiles, des envies de pouvoir, etc... Sur la non attractivité du CA, nous avons pu dégager un des facteurs évidents de la réticence des bénévoles à s'investir : l'image dégagee par les administrateurs eux-mêmes. En effet, l'image négative véhiculée vers l'externe est loin de donner envie (trop de temps, conflits à gérer, relations institutionnelles,...). Plusieurs solutions ont été données pour faire du lien avec les bénévoles (invitation aux commissions au CA, cooptation,...) ou avec les administrateurs (délimitation des mandats, code de conduite, valorisation, règles de confidentialité,...). Mais peu d'idées ont été émises sur les passerelles entre bénévoles et administrateurs, à part la cooptation.



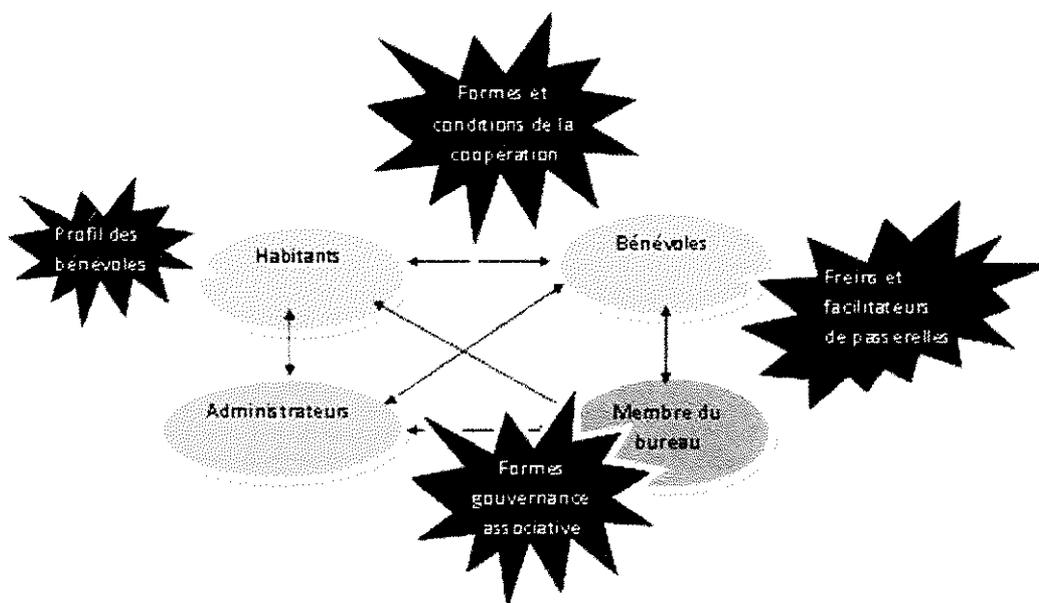
Le carré magique

La rédaction de ce compte rendu nous a presque naturellement amenés aux travaux de Monsieur Michel Adam⁵, qui a beaucoup étudié le fonctionnement associatif. Il définit dans un schéma, qu'il appelle le carré magique, 4 pôles fondamentaux de l'association :

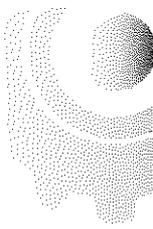
- Celui de l'appartenance
- Celui de la gouvernance
- Celui de la production
- Celui de l'utilisation

Grâce à ce schéma, il propose une vision évolutive et dynamique de la vie associative, dans laquelle les habitants, les bénévoles, en lien avec les professionnels peuvent circuler en fonction de leurs attentes, de leurs envies, de leurs disponibilités, de leurs convictions...

Aussi, nous nous sommes largement inspirés de ce modèle pour construire le tableau suivant. Compte tenu du sujet, nous avons fait le choix de ne faire apparaître que les habitants. Alors que nous savons tous, bien évidemment, que les professionnels sont des acteurs pleinement impliqués dans le fonctionnement des associations et dans la gouvernance associative.



⁵ L'association « Image de la société ». Carnets de voyages d'un militant invétéré. Editions L'harmattan, 2005



Pour l'Union Régionale des Centres Sociaux,

C'est également la thématique de la participation des habitants qui préoccupe aujourd'hui l'ensemble du réseau. Celle-ci représente, en effet, l'axe principal d'action des centres sociaux mais se retrouve peu formalisée en termes de méthodes et d'outils. Alors que les centres sociaux sont reconnus par leurs pairs de l'éducation populaire comme spécialistes de la question, les pratiques semblent par contre manquer de modélisation.

Quelques travaux collectifs et études ont été menés les années passées. En Vendée nous commençons donc ce travail de réflexion. La fédération de Loire-Atlantique a déjà participé à la réalisation d'une étude pilotée par la FCSF sur la coopération des bénévoles et des salariés. La thématique de la gouvernance associative est souvent abordée au sein de nos associations. Et plusieurs formations, dont c'était l'objectif, ont eu lieu au sein de notre réseau régional.

A la suite de ces travaux, différentes questions se sont posées dans les instances régionales :

- Existe-t-il des profils de bénévoles, des freins et des leviers pour s'engager dans une association ?
- Quelles sont les conditions et formes de coopération entre les acteurs d'une association ?
- Peut-il y avoir une modélisation du parcours bénévole au sein d'une association, quels sont les cheminements des bénévoles dans leurs fonctions, de l'habitant actif au membre du bureau de l'association ?
- Quelle forme de gouvernance, quelle organisation hiérarchique sera capable de faire place à l'acteur Habitant d'une part et d'accompagner la conception et mise en action du projet social participatif ?

Un projet en 3 phases

Aussi, il a été décidé de mener une expérimentation au niveau régional sur les années 2010 / 2013, autour des trois phases suivantes :

- **L'acteur-habitant** : comment développer la participation des habitants ?
- **Le parcours des bénévoles associatifs** : quelles sont les clés de leur engagement ?
- **La gouvernance associative** : quelle organisation à mettre en œuvre et quels rôles portent les acteurs associatifs en regard des valeurs qu'ils préconisent ?